

ECONOMIE & SOCIÉTÉ

SÉRIE

2

PROFIL E

Durée totale de l'épreuve :	240 minutes
Moyens auxiliaires autorisés :	Calculatrice non programmable Codes suisses sous forme papier : Cst., CO, CC, LP, ORC, LCC ou CC, CO Edition pour les études de commerce
Annexe :	Index officiel CO et CCS (annexé en dernière page)

CORRIGÉ À L'USAGE EXCLUSIF DES EXPERTS

	Points obtenus	/ points maximum
Partie 1 : cas pratique		/ 100
Partie 2 : questions		/ 100
Total		/ 200

Délai de libération : Cette série d'examen ne doit pas être utilisée comme exercice avant le **1^{er} janvier 2023**.

Remarques concernant les moyens auxiliaires autorisés :**Sont également autorisés :**

- l'utilisation de marque-pages ou post-it vierges ;
- le soulignement et/ou surlignage.

Sont interdits :

- les notes personnelles (y c. les effacements à l'aide de Tipp-Ex et autres produits semblables) ;
- les renvois à d'autres articles.

Echelle de notes :Nombre maximal de points : **200 points**

Note	Points
6	190 – 200
5,5	170 – 189,5
5	150 – 169,5
4,5	130 – 149,5
4	110 – 129,5
3,5	90 – 109,5
3	70 – 89,5
2,5	50 – 69,5
2	30 – 49,5
1,5	10 – 29,5
1	0 – 9,5

PARTIE 1 : CAS PRATIQUE**Situation initiale**

GAMER SA exploite un magasin à Fribourg. Cette entreprise vend divers jeux, consoles et accessoires en ligne et dans ses locaux.

Elle organise également des tournois et championnats de jeux vidéos.

1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	30 points
1	Droit des sociétés	1.5.3.9	5
2	Contrats	1.5.3.4, 1.5.3.5, 1.5.3.6, 1.5.3.7	20
3	Poursuites / Exécution forcée	1.5.3.8	5
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	30 points
4	Organigrammes / fonctions	1.5.2.4	8
5	Macro et micro environnement	1.5.2.1, 1.5.2.2	8
6	Marketing	1.5.2.6, 1.5.2.7	7
7	Assurances sociales	1.5.2.8	7
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	40 points
8	Journal de la société anonyme	1.5.1.1, 1.5.1.2, 1.5.1.3, 1.5.1.6, 1.5.1.8, 1.5.1.9, 1.5.1.10, 1.5.1.11	25
9	Répartition du bénéfice / clôture SA	1.5.1.13	4
10	Intérêts	1.5.1.3	3
11	Prix	1.5.1.2	6
12	Changes	1.5.1.4	2
	Total		100 points

1. Droit des sociétés

points

/ 5

1. Pour chaque proposition, indiquez si elle est vraie ou fausse. (3 points)

Proposition	Vraie	Fausse
Au Registre du commerce apparaissent le conseil d'administration, le réviseur et la composition de l'assemblée générale de GAMER SA.		X
Si GAMER SA souhaite étendre son activité dans les cantons de Neuchâtel et Vaud, elle devra faire protéger sa raison sociale dans ces deux cantons.		X
GAMER SA pourrait être légalement fondée par une autre société anonyme, SWISS GAMING SA.	X	
Avec un capital de CHF 100 000.–, composé uniquement d'actions au porteur, le montant minimum libéré doit être de CHF 50 000.–.		X
Si GAMER SA veut changer de raison sociale, il faut une décision de l'assemblée générale.	X	
Toucher les dividendes est un droit social des actionnaires de GAMER SA.		X

2. Jean Currat, actionnaire de GAMER SA, aimerait obtenir des renseignements sur les deux points suivants :

- a) Comment s'appelle le droit que Jean possède qui lui permet de racheter en priorité de nouvelles actions ? (1 point)

Droit de souscription (préférentiel)

- b) Jean se demande quel organe de la SA devra approuver l'emploi du bénéfice. (1 point)

L'AG (art. 698 CO)

2. Contrats

points

/ 20

1. GAMER SA possède un site de vente en ligne sur lequel elle vend des jeux et des consoles. Elle a envoyé la semaine dernière une console PS BOX Light qui est arrivée abîmée, après le transport, chez un client. Ce dernier exige de GAMER SA le remplacement ou le remboursement de la console. GAMER SA est-elle légalement responsable de ce dommage ? Justifiez. (1 point)

Non, les risques passent à l'acheteur dès que le vendeur se dessaisit de la marchandise. (art 185 CO)

2. GAMER SA a commandé 50 exemplaires auprès de son fournisseur du nouveau jeu CALL OF BATTLEFIELD 10, dont la sortie est prévue dans deux semaines. 5 jours avant la date de livraison prévue, le fournisseur communique à GAMER SA que les jeux arriveront avec deux semaines de retard.

- a) Comment se nomme précisément la situation juridique du fournisseur ? (1 point)

Demeure (du débiteur)

- b) Sachant que les 50 exemplaires du jeu ont déjà été réservés par des clients, GAMER SA peut-elle directement commander les jeux chez un autre fournisseur ? Justifiez. (1 point)

Oui, vente commerciale, l'acheteur peut renoncer d'office à la livraison (art 190 CO)

- c) Si les jeux commandés chez le nouveau fournisseur sont plus chers, GAMER SA peut-elle légalement exiger une compensation de son premier fournisseur ? Justifiez. (1 point).

Oui, l'acheteur peut se faire indemniser du dommage en cas d'inexécution (art 191 CO)

3. Pour chacune des propositions, indiquez si elle est vraie ou fausse en cochant la bonne case. (3 points)

Proposition	Vraie	Fausse
GAMER SA pourrait facturer des frais supplémentaires pour l'emballage de certains articles, même si ce n'est pas indiqué dans le contrat.		X
Conformément aux règles sur la garantie, GAMER SA est responsable si un client raie le DVD d'un jeu dans les deux ans qui suivent l'achat.		X
Pour les marchandises vendues en ligne, GAMER SA doit obligatoirement prendre en charge les frais de livraison.		X
En cas de défaut d'une console vendue, GAMER SA ne peut imposer en premier lieu la réparation que si cela est prévu dans le contrat de vente.	X	
Si GAMER SA envoie un jeu à un client avec une facture payable à 30 jours, elle peut réclamer la restitution de la chose en cas de non-paiement.		X
Si GAMER SA ne respecte pas le délai de livraison d'une marchandise à une date déterminée, elle est en demeure.	X	

4. GAMER SA a abattu une paroi entre la surface de vente et les ordinateurs en réseau afin d'ouvrir l'espace. Elle a eu l'autorisation écrite du bailleur sans condition. Ce dernier exige maintenant la remise en état. En a-t-il le droit ? Justifiez. (1 point)

Non, car il a donné son consentement (art 260a al. 2 CO)

5. GAMER SA, devant le succès des jeux en réseau et des ventes en ligne, aimerait louer des locaux plus spacieux permettant d'avoir plus d'ordinateurs et un plus gros espace de stockage.

- a) Comment s'appelle précisément ce contrat ? (1 point)

Contrat de bail commercial

- b) Sachant que son bail actuel, daté du 1er janvier 2012, prévoit un délai de résiliation de 6 mois pour la fin d'un trimestre de bail, quelle sera la prochaine échéance pour laquelle GAMER SA pourra résilier le contrat si nous sommes le 15 juillet 2021 ? (1 point)

Fin mars 2022 (art 266d CO)

- c) Quelle solution légale s'offrira à GAMER SA pour résilier le bail plus rapidement, si le délai s'avère trop long ? (1 point)

Locataire de remplacement ou transfert de bail (art 263 / 264 CO)

6. Le directeur de GAMER SA vous soumet le projet de contrat de bail, encore partiel, qui sera conclu pour de nouveaux locaux. Relevez les **cinq erreurs** qu'il contient en justifiant votre réponse. Ne le complétez pas ; ce n'est encore qu'une ébauche ! (5 points)

CONTRAT DE BAIL D'HABITATION

Entre le Bailleur : Jean DUPONT

Et le Locataire : GAMER SA

Objet : surface de 340 m² sise rue de la Gruyère 14, 1700 Fribourg

Durée : contrat de durée déterminée commençant le 1^{er} septembre 2021

Résiliation :

- le délai de résiliation est le délai légal, soit un délai de 3 mois pour la fin d'un trimestre de bail.
- le bailleur résiliera le bail par téléphone.

Loyer net :	CHF 5 700.– mensuel
Acompte de chauffage et eau chaude :	CHF 350.– mensuel
Places de parking (5 places) :	CHF 500.– mensuel
Total :	CHF 6 550.– mensuel

Divers : le bailleur se réserve le droit de ne pas remettre les locaux à la date prévue en cas de retard.

Réponses :

1. **Il s'agit ici d'un bail commercial**
2. **Contrat de durée indéterminée ici puisqu'il n'y a pas de date de fin (ou accepter date de fin manquante) (art 266 et 266a CO)**
3. **Le délai de résiliation légal pour un local commercial est de 6 mois pour la fin d'un trimestre de bail (art 266d CO)**
4. **Le bailleur ne peut pas résilier par téléphone, il doit le faire sur formule officielle, sous peine de nullité (art 266l al. 2 et 266o CO)**
5. **Le bailleur doit livrer la chose à la date convenue et dans l'état approprié. Une dérogation dans un bail commercial est nulle (art 256 al 2 let. b CO)**

7. Pour chaque situation, indiquez le terme juridique précis. (2 points)

Situation	Terme juridique
Conséquence juridique si un contrat d'apprentissage est conclu par oral	Nullité
Prime versée par l'employeur, lors d'occasions spéciales, en plus du salaire	Gratification

8. Le directeur de GAMER SA aimerait licencier au plus vite un employé qu'il a surpris, devant témoin, en train de voler un jeu. L'employé travaille depuis 3 ans dans l'entreprise. Quel est le délai légal de résiliation dans cette situation ? (1 point)

Aucun délai, résiliation immédiate (art 337 al. 1 CO)

9. Sébastien Muller, 19 ans, est employé à plein-temps de GAMER SA depuis 2 ans. Il aimerait arrondir ses fins de mois en travaillant le soir pour PLAYERS SA. Il ne veut pas en parler à son directeur qui n'apprécie pas cette entreprise concurrente. En a-t-il le droit ? Justifiez. (1 point).

Non, il doit être fidèle à son entreprise et doit avoir son accord (art 321a al. 3 CO)

3. Poursuites / exécution forcée

points

/ 5

1. Pour chacune des personnes suivantes, indiquez si elle est poursuivie par voie de saisie ou de faillite. (2 points)

Personne	Voie de saisie	Voie de faillite
Jean, 42 ans, employé de banque	X	
DUPONT Pâtisserie, chiffre d'affaires de CHF 150 000.–		X
IBRAHIMI Jardins, Sàrl		X
PLAYERS SA, chiffre d'affaires de CHF 50 000.–		X

2. GAMER SA a requis une poursuite contre un client qui n'a pas payé une console d'une valeur de CHF 300.–. Ce dernier a fait opposition au commandement de payer. Que devra demander GAMER SA pour que la poursuite continue ? (1 point)

La mainlevée d'opposition

3. GAMER SA a requis une poursuite contre DUPONT SA, société qui n'a pas payé la somme de CHF 2 000.– correspondant à la location de leur salle de jeux pour une soirée. GAMER SA vient d'être avertie que DUPONT SA n'a pas fait opposition au commandement de payer. Indiquez quelles sont les deux prochaines étapes de la poursuite. (2 points)

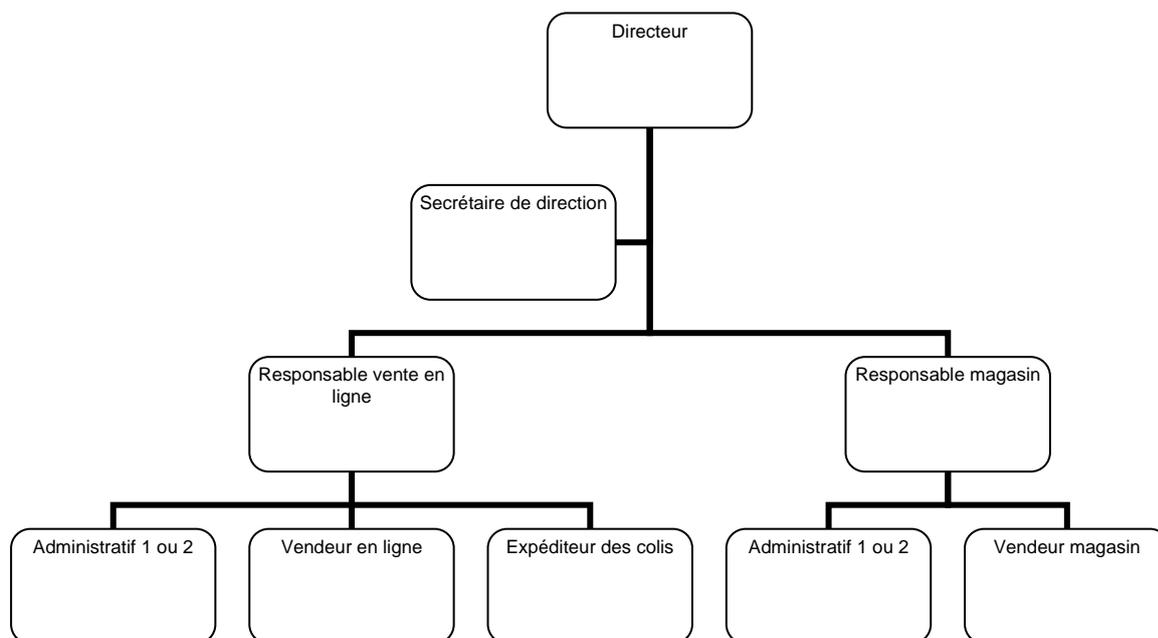
1. Réquisition de continuer la poursuite**2. Commination de faillite**

4. Organigrammes / fonctions

points / 8

1. A l'aide des postes proposés, complétez l'organigramme divisionnel par marché ci-dessous. (3 points)

Secrétaire de direction / Responsable vente en ligne / Administratif 1 / Expéditeur des colis / Vendeur en ligne / Vendeur magasin / Directeur / Responsable magasin / Administratif 2



2. Indiquez la structure organisationnelle la plus adaptée aux entreprises suivantes. (2 points)

a) Nestlé SA : **Matricielle**

b) Lamontre Sàrl, 5 employés : **Fonctionnelle**

3. Indiquez par une croix quelle fonction exécute chacune des tâches suivantes. (3 points)

	Direction	Finance	Achat	Production	Marketing	Logistique	RH
Organiser la formation du personnel							X
Assurer l'entretien des locaux						X	
Demander des offres aux fournisseurs			X				
Rapporter les activités de l'entreprise au conseil d'administration	X						
Organiser les portes ouvertes de l'entreprise					X		
Mettre en place une chaîne de fabrication pour un nouveau produit				X			

5. Macro et micro environnement

points

/ 8

Indiquez si les événements ci-dessous relèvent du micro ou du macro environnement et à quel acteur ou élément ils appartiennent précisément. (8 points)

Événements	Micro ou Macro	Acteur / Élément
Les taux d'intérêt de la Banque Nationale Suisse sont abaissés de 0.25 %.	Macro	Economique
Les jeunes sont de plus en plus amateurs de jeux vidéos.	Macro	Socio-culturel
GAMER SA fusionne avec la chaîne de magasins PLAYERS SA.	Micro	Concurrent
Le parlement propose de légiférer sur l'âge des utilisateurs de certains jeux en ligne.	Macro	Politico-légal
Grâce à de nouveaux ordinateurs très puissants, il est possible d'organiser des tournois en ligne avec des dizaines de milliers de spectateurs.	Macro	Technologique
GAMER SA négocie les salaires de l'année prochaine avec un délégué du personnel.	Micro	Patronat et syndicat
GAMER SA baisse ses prix car un vendeur en ligne accorde des rabais importants.	Micro	Concurrents
Le gouvernement accorde un allègement fiscal aux entreprises.	Macro	Politico-légal

6. Marketing

points

/ 7

1. La segmentation consiste à découper le marché en sous-groupe. Indiquez deux éléments qui pourraient déterminer le public-cible de GAMER SA. (2 points)

Démographique (âge), personnel (style de vie), comportementaux (type de loisirs), géographique ou économique.

2. Indiquez deux éléments (besoins) de la pyramide de Maslow qui pourraient expliquer l'intérêt croissant des jeux vidéo en ligne. (2 points)

Besoin d'appartenance : (faire partie d'un groupe de « gamer »)

Besoin d'estime : (reconnaissance des autres)

Eventuellement besoin d'accomplissement : (réaliser un exploit « sportif »)

3. Complétez le tableau ci-dessous en lien avec le marketing-mix. (3 points)

	Produit	Prix	Communication	Distribution
GAMER SA propose un système de location d'accessoires de conduite lors de la sortie de son nouveau jeu de voitures de course.	X			
Le responsable des réseaux sociaux fait publier des annonces sur les profils de clients potentiels.			X	
Une société canadienne va s'occuper de vendre un nouveau jeu développé par GAMER SA.				X
Si les joueurs achètent trois jeux en même temps, GAMER SA leur accorde une remise de 20 %.		X		
GAMER SA va parrainer une équipe de e-sport.			X	
GAMER SA décide d'accorder une garantie de 3 ans sur les accessoires de jeux.	X			

7. Assurances sociales

points

17

1. Répondez par vrai ou par faux aux différentes affirmations suivantes. (2 points)

	Vrai	Faux
Si un employé se blesse durant son temps de travail, c'est l'AAP (Assurance Accident Professionnel) qui va assumer les coûts liés à l'accident.	X	
Un apprenti doit s'assurer individuellement pour couvrir les accidents non professionnels.		X
Le 3ème pilier est obligatoire depuis le 1er janvier 2019.		X
L'assurance maladie complémentaire est obligatoire pour toutes les personnes domiciliées en Suisse.		X

2. En vous aidant du texte ci-dessous, répondez aux différentes questions ci-après.

Sécurité sociale: une réforme globale est nécessaire

OPINION. La Suisse doit faire face aux effets des progrès de la médecine et du vieillissement de la population sur ses assurances sociales. Pour notre chroniqueur, il faut augmenter la part du financement public.

La sortie de crise économique de la Suisse devrait permettre d'aborder plus sereinement le problème principal auquel nous sommes confrontés : la crise de son système de sécurité sociale. Longtemps protégée par une économie exceptionnellement compétitive, la Suisse rentre aujourd'hui dans le rang. Comme tous les pays développés, elle doit faire face aux effets des progrès de la médecine et du vieillissement de la population sur ses assurances sociales.

Les symptômes de maladie du système sont bien connus. L'AVS devient déficitaire et va devoir entamer ses réserves. Les rentes futures de la prévoyance professionnelle (2e pilier) seront réduites par la baisse des rendements et la nécessaire adaptation du taux de conversion à la réalité démographique. Les primes d'assurance maladie ont augmenté de 159% en vingt ans. Lors de l'introduction de la loi sur l'assurance maladie (LAMal) en 1996, la prime moyenne s'élevait à 173 francs, contre 447 francs pour 2017. Ces dix dernières années, les primes standards ont augmenté en moyenne de 3,6% chaque année.

Paupérisation des futurs retraités

Pour le système de retraite, la solution paraît simple : augmenter la TVA d'un point, fixer l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et adapter le taux de conversion aux réalités démographiques. Le système retrouverait ainsi sa solidité pour une vingtaine d'années mais au prix d'une paupérisation d'une importante partie des futurs retraités.

Celle-ci n'est socialement pas acceptable ; elle est aussi économiquement peu souhaitable, parce qu'elle va réduire la consommation intérieure et donc la croissance; elle est problématique du point de vue des finances publiques parce que les dépenses des collectivités (prestations complémentaires et prise en charge des primes d'assurance maladie) vont croître de façon exponentielle. Ces charges nouvelles vont entrer en concurrence (à Genève c'est déjà le cas) avec d'autres dépenses indispensables comme la sécurité ou la formation.

Taxer les produits nocifs

Si l'on veut maintenir les prestations offertes par le système de sécurité sociale suisse (ce que la richesse du pays justifie entièrement) sans pénaliser les entreprises, il n'existe qu'un moyen: augmenter la part du financement public. En d'autres termes, augmenter la part du financement par l'impôt.

Les recettes des taxes qui frappent les produits nocifs à la santé devraient être intégralement affectées au financement de l'assurance maladie et non à l'AVS ou à la caisse fédérale. Le tabac et l'alcool ne prolongent pas la vie, mais ont certainement un impact sur le coût de la santé. La taxation sur ces produits peut être plus forte et d'autres produits mériteraient d'être taxés, le sucre en particulier.

Journal Le Temps

- a) Indiquez deux problématiques auxquelles la Suisse devra faire face ces prochaines années puis proposez une solution possible pour relever ces défis. (4 points)

Problème N° 1 : **L'AVS devient déficitaire : problème de financement des retraites**

Solution : **Augmenter la TVA, augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans**

Problème N°2 : **La hausse des primes maladies (+ 159 % en 20 ans).**

Solution : **Taxer les produits nocifs à la santé et affecter les montants au financement de l'assurance maladie.**

Autre réponse possible

Problème : Les rentes futures de la prévoyance professionnelle (2e pilier) seront réduites par la baisse des rendements

Solution : Adaptation du taux de conversion à la réalité démographique

- b) Pour participer au financement de l'assurance maladie, quel produit extrêmement nocif pour la santé mériterait d'être taxé dans notre pays ? (1 point)

Le sucre

8. Journal de la société anonyme

points

/ 25

Comptabilisez, chez GAMER SA, quelques opérations de l'année 2020 que vous trouverez ci-après, en utilisant le plan comptable ci-dessous.

Actifs		Charges et produits	
1000	Caisse	3200	Ventes de jeux
1010	Poste	3201	Ventes de matériels (consoles, etc.)
1020	Banque c/c	3209	Déductions accordées
1060	Titres de placement	3210	Frais de ventes
1100	Créances clients	3430	Produits des tournois
1108	Créances douteuses	3720	Prestations propres
1109	Du croire (Prov. pour pertes s/créances)	3805	Pertes sur créances
1176	Créances AFC	4200	Achats de jeux
1200	Stock de marchandises	4201	Achat de matériels
1300	Actifs transitoires	4209	Déductions obtenues
1500	Machines et appareils	4270	Frais d'achats
1509	FAC s/machines et appareils	4280	Variation de stocks
1510	Mobilier et installations	5200	Salaires
1519	FAC s/mobilier et installations	5270	Charges sociales
1521	Infrastructure informatique	6000	Loyers
1529	FAC s/infrastructure informatique	6100	Entretien et réparations
1530	Véhicules	6200	Frais de véhicules
Passifs		6300	Assurances
2000	Dettes fournisseurs	6500	Frais d'administration
2010	Autres dettes	6510	Téléphone, fax, Internet
2206	Dettes AFC	6570	Frais d'informatique
2230	Dividendes	6600	Publicité
2235	Tantièmes	6700	ACE
2300	Passifs transitoires	6740	Différence de caisse
2400	Emprunt bancaire à long terme	6800	Amortissements
2600	Provision pour litiges	6900	Charges financières (Intérêts-charges)
2800	Capital-actions	6950	Produits financiers (Intérêts-produits)
2950	Réserve légale sur bénéfices	8500	Charges exceptionnelles
2970	Bénéfices reportés	8510	Produits exceptionnels

Remarques

- La saisie du journal se fait à l'aide du nom du compte et non du numéro.
- La colonne « libellé » sert à indiquer les calculs uniquement.
- Le nombre de lignes à disposition ne correspond pas forcément au nombre d'écritures attendues.
- Les sommes sont arrondies aux 5 centimes si nécessaire.
- Ne pas comptabiliser la TVA dans cet exercice.

• **Opérations durant l'année 2020 :**

1. Extourne au 1^{er} janvier 2020 des salaires à payer du mois de décembre 2019 (heures supplémentaires), CHF 1 250.–. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	PT	Salaires	extourne	1 250	1 250

2. Paiement au 31 janvier des salaires de décembre 2019 (heures supplémentaires), CHF 1 250.– par virement bancaire. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Salaires	Banque		1 250	1 250

3. A la suite d'une commande en ligne d'un client, GAMER SA lui envoie la marchandise (consoles de jeux) et comptabilise la facture, CHF 599.–. Les frais d'envoi, à charge de GAMER SA, s'élèvent à CHF 18.– et sont payés par virement postal. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Créances clients	Ventes de matériels		599	599
	Frais de vente	Poste		18	18

4. Un client de GAMER SA, M. Fauchez, n'a pas acquitté sa facture d'un montant de CHF 1 300.–. GAMER SA lui adresse un rappel en y ajoutant des intérêts de retard de CHF 50.– et transfère la créance totale dans le compte approprié. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Créances Clients	Produits financiers		50	50
	Créances douteuses	Créances clients	1 300 + 50	1 350	1 350

5. Après plusieurs rappels, M. Fauchez (débiteur à risque) n'a toujours pas acquitté sa facture. GAMER SA requiert des poursuites contre lui et avance les frais de CHF 60.– par virement bancaire. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Créances douteuses	Banque		60	60

6. Le client Fauchez (débiteur à risque) est devenu totalement insolvable et les poursuites entreprises contre lui sont restées infructueuses. L'Office des poursuites adresse à GAMER SA un acte de défaut de biens pour la totalité de sa créance. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Pertes sur créances	Créances douteuses	1 300 + 50 + 60	1 410	1 410
			E : 1 pt C : 1 pt		

7. Comptabilisez l'avis de débit bancaire suivant : (2 points)

- Facture de publicité déjà comptabilisée CHF 1 120.–
- Loyer des locaux commerciaux de CHF 9 156.–.

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Autres dettes			1 120	
	Loyers			9 156	
		Banque			10 276

8. Un client règle par virement bancaire CHF 1 720.– concernant une facture déjà comptabilisée de CHF 2 150.–. La différence représente le rabais accordé par GAMER SA. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Banque			1 720	
	Déductions accordées			430	
		Créances Clients			2 150

A combien s'élève le rabais en pourcent ? (1 point)

Calcul et réponse :

$$\frac{430 * 100}{2 150} = 20 \%$$

9. GAMER SA reçoit un avis de crédit pour la bonification d'intérêts annuels sur son compte bancaire, CHF 209.30 (intérêts nets). Tenir compte de l'impôt anticipé. (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Banque		65 %	209.30	
	Créances AFC		35 %	112.70	
		Produits financiers	E : 2 pts C : 1 pt		322

• **Opérations au 31 décembre 2020**

10. A la fin de l'exercice, les comptes de GAMER SA se présentent ainsi :

	Débit	Crédit
Créances clients	90 000	20 000
Créances douteuses	5 000	

Le comptable vous demande de créer une provision. Celle-ci doit correspondre à 5 % des créances normales et à la totalité des créances douteuses. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Pertes sur créances	Du croire	$70\,000 * 5\% = 3\,500$ $3\,500 + 5\,000 = 8\,500$	8 500	8 500
			E : 1 pt C : 1 pt		

11. Amortissement annuel en tenant compte des informations suivantes : (2 points)

Comptes	Débit	Crédit	Amortissement	Taux
Machines et appareils	120 000		dégressif	40 %
FAC s/machines et appareils		94 080		

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Amortissements	FAC s/machines et appareils	$(120\,000 - 94\,080) * 40\%$	10 368	10 368
			E : 1 pt C : 1 pt		

12. Une facture de CHF 2 500.– concernant des réparations effectuées aux véhicules parviendra à GAMER SA au mois de janvier prochain. En tenir compte pour la clôture. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Frais véhicules	PT		2 500	2 500

13. Au 31 décembre, il reste du petit matériel de bureau pour CHF 1 290.–. En tenir compte lors de la clôture. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	AT	Frais d'administration		1 290	1 290

14. Le stock initial était de CHF 5 000.–. Le stock final est de CHF 18 000.–. Le directeur décide de constituer une réserve latente de 30 % sur le stock final. Comptabilisez la variation de stocks. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Stock marchandises	Variation de stocks	$(18\,000 * 70\%) - 5\,000$	7 600	7 600
			E : 1 pt C : 1 pt		

9. Répartition du bénéfice / clôture SA

points

/ 4

Voici la journalisation, au 31 décembre, du tableau de répartition du bénéfice 2020 de GAMER SA.

A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
Compte de résultat			75 000	
Bénéfice reporté			4 450	
	Réserve légale sur bénéfice			7 700
	Tantièmes			6 500
	Dividendes			48 000
	Réserves libres			15 000
	Bénéfice reporté			2 250

1. Que représente concrètement le bénéfice reporté de CHF 2 250.– ? (1 point)

Le reliquat, le montant du BN de 2020 qui n'a pas été distribué ou le solde à reporter

2. Dans quelle masse du bilan se classe le compte « Réserves libres » ? (1 point)

Dans les capitaux propres

3. Journalisez le montant de l'impôt anticipé que GAMER SA doit à l'administration fiscale sur les dividendes. (2 points)

A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
Dividendes	Dettes AFC	35 % sur 48 000	16 800	16 800
		E : 1 pt C : 1 pt		

10. Intérêts

points

/ 3

Un employé de GAMER SA a placé un capital au taux de 0.75 % du 27 février 2020 au 3 janvier 2021. Ce placement, soumis à l'impôt anticipé, lui a rapporté un intérêt net de CHF 52.–. Quel était ce capital ? (3 points)

$$n = 3 + 300 + 3 = 306 \text{ jours (1 pt)}$$

$$\text{Intérêt brut : } 52 * 100 / 65 = 80 \text{ (1 pt)}$$

$$\text{Capital placé au 27 février : } 80 * 100 * 360 / 306 * 0.75 = 12\,549.- \text{ (1 pt)}$$

11. Prix

points

/ 6

GAMER SA souhaite que vous déterminiez le prix de vente net de sa dernière console de jeux. Afin de vous aider dans vos calculs, l'entreprise vous indique les éléments suivants :

- Le prix d'achat net d'une console commandée se monte à CHF 155.–.
- Les frais d'achat s'élèvent à 10 % du prix d'achat net.
- Les frais généraux se montent à 6 % du PRA.
- Le bénéfice net se monte à 20 % du prix de vente net.

1. Calculez le prix de revient d'achat. (2 points)

Schéma	CHF	%	Calcul
Prix d'achat net	155.00	100 %	
+ Frais d'achat	15.50	10 %	
Prix de revient d'achat	170.50	110 %	

2. Calculez le prix de revient. (2 points)

Schéma	CHF	%	Calcul
Prix de revient d'achat	170.50	100 %	
+ Frais généraux	10.25	6 %	
Prix de revient	180.75	106 %	

3. Calculez le prix de vente net. (2 points)

Schéma	CHF	%	Calcul
Prix de revient	180.75	80 %	
+ Bénéfice net	45.20	20 %	
Prix de vente net	225.95	100 %	

12. Changes

points

/ 2

Voici les cours appliqués en Suisse :

Monnaie	Billets		Devises	
	Achat	Vente	Achat	Vente
JPY (Yens)	0.89	1.04	0.91	0.96

La responsable marketing de GAMER SA se rend au Japon pour visiter le salon international des jeux vidéo. Avant son départ, à Genève, elle achète au guichet JPY 60 000.– pour ses besoins personnels. Combien a-t-elle remis de francs suisses ? (2 points)

Billet Vente

$$1.04 * 60\ 000 / 100 = \text{CHF } 624.-$$

PARTIE 2 : QUESTIONS DIVERSES

1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	20 points
1	Droit public et droit privé	1.5.3.1	9
2	Droit de la famille	1.5.3.11	8
3	Successions	1.5.3.12	3
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	25 points
4	Analyse du compte de résultat et point mort	1.5.1.15	6
5	Analyse de bilan	1.5.1.14	5
6	Clôture	1.5.1.1	5
7	TVA	1.5.1.5	9
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	20 points
8	Placements et papiers-valeurs	1.5.2.9	4
9	Financement	1.5.2.9	4
10	Compétences méthodologiques	1.5.2.10	2
11	Valeurs fondamentales, concept d'entreprise	1.5.2.3	6
12	Personnel	1.5.2.5	4
1.5.4	Economie générale et société	Objectifs	35 points
13	Ecologie, énergie	1.5.4.12	6
14	Déséquilibre des masses monétaires	1.5.4.9	5
15	Politique fiscale et monétaire	1.5.4.11	5
16	Partis politiques	1.5.4.13	5
17	Globalisation	1.5.4.7	5
18	Objectifs de la politique économique et sociale	1.5.4.6, 1.5.4.9	4
19	L'économie de marché	1.5.4.3	5
	Total		100 points

1. Droit public et droit privé

points

/ 9

1. A quelle partie du droit appartiennent les éléments suivants ? Cochez la colonne. (3 points)

	Droit privé	Droit public
Obligation d'effectuer le service militaire pour un homme suisse		X
Le vol d'un portefeuille		X
Se marier	X	
Faire appliquer un jugement de divorce suisse en Espagne	X	
Le montant des frais d'introduction (frais de justice) pour que le Tribunal traite une demande de divorce		X
Délai de 30 jours pour faire recours contre une note d'examen de CFC		X

2. Citez deux exemples de droit fondamentaux que l'on trouve dans la Constitution suisse. (2 points)

Dignité humaine / Egalité / Droit à la vie et liberté personnelle / Protection sphère privée

3. Complétez le tableau ci-dessous en indiquant le terme adéquat. (4 points)

	Terme
Autorité exécutive de la Suisse (gouvernement)	Conseil fédéral
Pouvoir législatif bicaméral au niveau fédéral	Assemblée fédérale ou conseil national et conseil des Etats
Cour suprême en Suisse	Tribunal fédéral
Texte légal qui contient la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons	Constitution

2. Droit de la famille

points

/ 8

1. Lisez l'énoncé suivant et indiquez **trois problèmes légaux** qui se posent. Justifiez vos réponses. (3 points)

« Robert, 17 ans et Jean-Jacques, 19 ans, veulent se marier. Ils comptent faire la procédure préparatoire à Genève, commune de domicile de Robert, et se marier à la mairie de Montreux. Ils veulent être seuls face à l'officier d'état civil, par soucis d'intimité. Il faut préciser que Jean-Jacques est l'oncle de Robert. Jean-Jacques est séparé de Cindy, sa première femme. »

- 1. Ce sont deux hommes, mariage impossible, c'est un partenariat enregistré**
- 2. Robert est mineur**
- 3. Le mariage doit être célébré publiquement en présence de deux témoins**
- 4. ou Jean-Jacques est toujours marié, il doit dissoudre son mariage**

2. Jonathan LAMBERT (nom de célibataire JUILLARD) se marie avec Janine BOLLOMEY (nom de célibataire GEAT). Pour chaque proposition, indiquez si elle est vraie ou fausse. (2 points)

Proposition	Vraie	Fausse
Les époux peuvent choisir comme nom commun LAMBERT		X
Jonathan peut conserver le nom de LAMBERT et Janine le nom de BOLLOMEY	X	
Jonathan peut conserver le nom de LAMBERT, Janine celui de BOLLOMEY et les enfants s'appeler JUILLARD	X	
Les époux et les enfants peuvent prendre le nom commun de GEAT	X	

3. Pour chacun des biens suivants, indiquez s'il s'agit d'un acquêt ou d'un bien propre en cochant la case appropriée. Sans précision contraire dans l'énoncé, les biens ou revenus ont été reçus pendant le mariage. (3 points)

	Acquêt	Bien propre
Les vêtements de Monsieur, achetés avec de l'argent économisé avant le mariage		X
La voiture de Madame, achetée avec sa prime de fin d'année	X	
Une somme de CHF 20 000.– économisée avec les indemnités de chômage de Monsieur	X	
Le vélo de Madame, offert par Monsieur		X
La moto de Monsieur payée avec l'argent reçu en cadeau de sa grand-mère		X
Les revenus de la location d'un chalet que Madame a hérité de son père	X	

3. Successions

points

/ 3

Bob est veuf et décède. Il a comme famille ses fils Joe (célibataire et sans enfants), Jim (marié deux enfants, Tom et Léo) et Zak (prédécedé avec deux enfants, Léa et Zoé). Il laisse derrière lui une fortune de CHF 200 000.– et des dettes de CHF 80 000.–. Il n'a pas laissé de testament. Répondez aux questions suivantes.

1. Combien toucheront Zoé et Léa ? (1 point)

CHF 20 000.– chacune

2. Combien toucherait Joe, si Bob rédigeait un testament et le réduisait à la réserve ? (1 point)

$\frac{3}{4}$ de CHF 40 000.–, soit CHF 30 000.–

3. Si Bob réduit toute sa famille à la réserve, à combien se monterait la quotité disponible ? (1 point)

$\frac{1}{4}$ de CHF 120 000.–, soit CHF 30 000.–

4. Analyse du compte de résultat et point mort

points

/ 6

1. A l'aide de l'extrait des comptes de CRM SA, répondez aux questions ci-dessous.

N°	Compte	Montant
4200	Achats de marchandises	CHF 440 000.–
3200	Ventes de marchandises	CHF 1 148 000.–
4209	Déductions obtenues	CHF 8 000.–
3209	Déductions accordées	CHF 28 000.–
4270	Frais d'achat	CHF 6 000.–
1200	Stock de marchandises au 1 ^{er} janvier	CHF 62 000.–
4280	Variation de stocks (diminution)	CHF 10 000.–
6700	ACE (Autres charges d'exploitation)	CHF 360 000.–

a) Déterminez le CAN. (1 point)

$$1\,148\,000 - 28\,000 = 1\,120\,000$$

1 pt

b) Déterminez le PRAMV. (1 point)

$$440\,000 - 8\,000 + 6\,000 + 10\,000 = \text{CHF } 448\,000$$

1 pt

c) Calculez le CAN au point mort (seuil de rentabilité). (2 points)

$$\text{MB} = 1\,120\,000 - 448\,000 = 672\,000$$

$$(672\,000 \times 100) / 1\,120\,000 = 60\%$$

1 pt

$$(360\,000 \times 100) / 60 = \text{CHF } 600\,000$$

1 pt

d) Calculez la date à laquelle le point mort sera atteint. (2 points)

$$(600\,000 / 1\,120\,000) \times 360 = 192.85 \Rightarrow 193 \text{ jours}$$

1 pt

Le point mort sera atteint le 13 juillet.

1 pt

5. Analyse de bilan

points

5

Voici le bilan simplifié de l'année 2020 de la société CRM SA.

Bilan analytique au 31 décembre 2020 (sommes en milliers de francs)

ACTIFS	CHF	PASSIFS	CHF
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Liquidités	60	Dettes à court terme	210
Créances	80	Dettes à long terme	340
Stock	30		
Actifs immobilisés		Capitaux propres	
Immobilisations	500	Capital-actions	100
		Réserves	20
	670		670

Complétez les tableaux ci-dessous, en indiquant les calculs. (5 points)

Ratio	Calcul et résultat (arrondir à l'unité) Année 2020
Liquidités II $\frac{(\text{Liquidités} + \text{Créances}) \times 100}{\text{Capitaux étrangers à c.t.}}$	$\frac{(60 + 80) \times 100}{210} = 67 \%$ <p style="text-align: right;">1 pt</p>
Cochez la bonne réponse : Ratio 2020 : <input type="checkbox"/> bon <input checked="" type="checkbox"/> mauvais 1 pt	

Ratio	Calcul et résultat (arrondir à l'unité) Année 2020
Degré de couverture des immobilisations II : $\frac{(\text{Cap. propres} + \text{Cap. étrangers à l.t.}) \times 100}{\text{Actifs immobilisés}}$	$\frac{(120 + 340) \times 100}{500} = 92 \%$ <p style="text-align: right;">1 pt</p>
Cochez la bonne réponse et indiquez, dans le commentaire, pourquoi ce ratio est important lors de l'analyse du bilan. Ratio 2020 : <input type="checkbox"/> bon <input checked="" type="checkbox"/> mauvais 1 pt Commentaire : C'est la règle d'or du bilan : les actifs immobilisés doivent être complètement financés par les fonds à long terme ce qui n'est pas le cas pour CRM SA. 1 pt	

6. Clôture

points

/ 5

Clôturez les comptes ci-après en tenant compte des indications suivantes : (5 points)

- L'inventaire final du stock de marchandises est de CHF 52 500.–.
- Complétez le compte de résultat et déterminez le bénéfice net ou la perte.
- Virez le résultat dans le compte approprié puis clôturez le compte Capital.

1200 Stock de marchandises	
Sàn 55 000.00	
	2 500.00 VS
	52 500.00 Spb
55 000.00	55 000.00

5200 Salaires	
Bal 188 000.00	
	188 000 Rés
188'000.00	188'000.00

4280 Variation de stocks	
VS 2 500.00	
	2 500.00 Rés
2 500.00	2 500.00

6900 Charges financières	
Bal 650.00	
	650.00 Rés
650.00	650.00

2850 Privé	
Bal 45 000.00	73 750.00 BN
VF 28 750.00	
73 750.00	73 750.00

2800 Capital	
	100 000.00 Bal
	28 750.00 VF
Spb 128 750.00	
128 750.00	128 750.00

Charges	Compte de Résultat		Produits
Déductions accordées	3 500.00	Ventes de marchandises	542 000.00
Achats de marchandises	248 000.00	Déductions obtenues	2 400.00
Variation de stocks	2 500.00		
MB	290 400.00		
	544 400.00		544 400.00
Salaire	188 000.00	MB	290 400.00
Publicité	12 000.00		
ACE	10 000.00		
Amortissements	6 000.00		
Charges financières	650.00		
Bénéfice net	73 750.00		
	290 400.00		290 400.00

Variation de stock : 1 pt Virement Résultat - Privé - Capital : 2 points (- 1 pt par erreur)
Compte de Résultat : 2 points (- 0.5 pt par erreur)

7. TVA

points

/ 9

1. A la fin de l'année, un extrait du Grand-livre d'une entreprise se présente de la manière suivante. Clôturez les comptes nécessaires à l'établissement du décompte TVA et réglez par virement bancaire le montant de TVA à verser ou à récupérer. (4 points)

1170 Impôt préalable sur marchandises		1171 Impôt préalable sur investissements et ACE		2200 TVA due	
8 000.–	1 100.–	4 000.–		1 400.–	16 000.–
	6 900.–	400.–	4 400.–	6 900.–	
				4 400.–	
				3 300.–	
8 000.–	8 000.–	4 400.–	4 400.–	16 000.–	16 000.–

2206 Dettes AFC		1020 Banque	
	3 300.–	15 000.–	5 000.–
3 300.–			3 300.–
3 300.–	3 300.–		

TVA due à IP1170 : 1 pt
TVA due à IP1171 : 1 pt

TVA Due à dettes AFC : 1 pt

TVA due à Banque : 1 pt

2. Un magasin de vêtements paie par virement bancaire une facture d'électricité pour sa boutique, CHF 1 200.–, TVA 7.7 % non comprise. (3 points)

- a) Quel sera le montant de l'impôt dû ou à récupérer par le magasin de vêtements auprès de la TVA ? Cochez la bonne case.

- CHF 0.00
 CHF 92.40
 CHF 85.80
 CHF 1 292.40
 CHF 1 285.80

Juste ou faux 1 pt

- b) Quel est le montant de la facture à payer à l'entreprise d'électricité ? Cochez la bonne case.

- CHF 1 200.00
 CHF 1 292.40
 CHF 92.40
 CHF 85.80
 CHF 1 285.80

Juste ou faux 1 pt

c) Pour le magasin de vêtements, quel est le compte concerné pour le montant dû ou à récupérer ? Cochez la bonne case.

- IP s/marchandises et services
 IP s/investissements et ACE
 TVA due

Juste ou faux 1 pt

3. Certains articles sont exclus du champ de TVA ? Citez un exemple. (1 point)

Les opérations d'assurances, enseignement et formation, opération monétaire, envois de lettres par la poste <50g et toutes autres réponses correctes

4. Certains articles sont taxés au taux réduit de 2.5 % ? Citez un exemple. (1 point)

Les produits de première nécessité, tels que les aliments et les boissons non-alcoolisées achetés dans des magasins, les médicaments, les produits de la presse.

8. Placements et papiers-valeurs

points

/ 4

1. Parmi les placements suivants, lequel est le plus sûr ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

Actions de l'entreprise American Petroleum	
Un immeuble à Crans Montana	
Une obligation de la Confédération suisse	X

2. Parmi les placements suivants, lequel laisse espérer le plus grand rendement ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

Des obligations de la compagnie d'aviation Swiss / Lufthansa	
Des parts de fonds de placement d'actions suisses	
Des lingots d'or	
Des actions de start-up spécialisées dans la lutte contre le cancer	X

3. Parmi les papiers-valeurs suivants, lequel incorpore un droit de participation ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

L'obligation	
L'action	X
La cédule hypothécaire	

4. Les placements libellés en monnaie étrangère sont soumis à des variations de cours. A quel risque cette variation fait-elle référence ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

Le risque d'inflation	
Le risque de change	X
Le risque de marché	
Le risque de taux d'intérêt	

9. Financement

points

/ 4

1. Parmi les types de financement suivants, lequel est considéré comme un financement direct ? (1 point)

L'émission d'actions	X
L'autofinancement	
Les emprunts bancaires	

2. Citez un avantage de se financer par l'émission d'obligations plutôt que par une émission de nouvelles actions. (1 point)

**Intérêts connus à l'avance
Pas de perte de pouvoir des dirigeants**

3. Dans le cadre d'un crédit hypothécaire pour une maison familiale, quel pourcentage minimum de fonds propres les banques exigent-elles généralement de l'emprunteur ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

20 %	X
40 %	
60 %	
80 %	

4. Qui est le propriétaire d'un immeuble financé par un emprunt hypothécaire : la banque ou l'emprunteur ? (1 point)

L'emprunteur

10. Compétences méthodologiques

points

/ 2

1. Quel type de graphique utilisera-t-on lorsque l'on désire illustrer notre part de marché de différents produits sur la totalité du marché ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

Un graphique en barres	
Un graphique en ligne	
Un graphique en secteurs	X

2. Quel type de graphique utilisera-t-on lorsque l'on désire illustrer le cours d'une action sur une période de 5 ans ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

Un graphique en ligne	X
Un graphique en secteurs	
Un graphique en nuage de points	

11. Valeurs fondamentales, concept d'entreprise

points

/ 6

1. Dans quel secteur économique classez-vous les entreprises suivantes ? Cochez la bonne réponse. (2 points)

Entreprises	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Swisscom			X
La maison de retraite « EMS la Roseraie »			X
L'atelier de mécanique de Mme Chopard		X	
Le cabinet d'avocat de M. Ertugrul			X

2. Les éléments ci-dessous concernent-ils des « concepts d'entreprise », des « valeurs fondamentales » ou des « stratégies » ? Cochez la bonne case. (2 points)

Éléments	Concept	Valeur	Stratégie
Créer une monnaie alternative	X		
Acquérir des actions d'un concurrent			X
Favoriser l'esprit d'équipe		X	
Lancer une campagne marketing			X

3. Mentionnez deux exemples de situations où la poursuite d'objectifs sociaux peut entrer en contradiction avec des objectifs de rendement. (2 points)

Une augmentation des salaires entraîne une augmentation des charges.

Renoncer à des licenciements économiques implique de renoncer à une diminution des charges.

Accorder une plus grande marge aux fournisseurs implique une baisse des recettes et toutes autres réponses correctes.

12. Personnel

points

/ 4

1. Indiquez une raison qui pourrait expliquer un turnover important au sein d'une entreprise. (1 point)

Mauvaise ambiance, retard dans le versement des salaires, conditions de travail difficiles et toutes autres réponses correctes.

2. Mentionnez deux raisons pour lesquelles une entreprise est amenée à engager un nouveau collaborateur. (2 points)

Départ à la retraite, décès, mutation interne, licenciement et toutes autres réponses correctes.

3. Indiquez un motif qui inciterait une entreprise à recruter à l'externe. (1 point)

Apport de nouvelles idées

Ne pas susciter de tension à l'interne et toutes autres réponses correctes.

13. Ecologie, énergie

points

/ 6

1. Sur la base de la liste ci-dessous, indiquez le terme correspondant aux différentes affirmations. (4 points)

Gaz à effet de serre / Biomasse / Bois / Indice de développement humain / Charbon / Effet de serre / Pétrole / Gaz / Géothermie / Energie fossile / Nucléaire / Empreinte écologique

Affirmation	Terme correspondant
Si tous les habitants de la planète vivaient comme des Suisses, environ 3.3 planètes seraient nécessaires	Empreinte écologique
Energie fossile la plus polluante qui était notamment utilisée durant la révolution industrielle, par exemple pour le fonctionnement de la locomotive à vapeur	Charbon
Energie dont la Suisse a décidé d'arrêter son exploitation d'ici 2050	Nucléaire
Phénomène naturel sans lequel la température terrestre serait de -18°C en moyenne	Effet de serre

2. Indiquez deux avantages de produire de l'électricité avec un barrage hydraulique. (2 points)

Energie renouvelable, utilisable quand nécessaire

Pas d'émission de CO₂, etc.

14. Déséquilibre des masses monétaires

points

/ 5

1. Cochez les situations qui peuvent créer de l'inflation. (2 points)

Situation	Inflation
Il y a une augmentation généralisée des salaires dans le pays.	X
L'Etat injecte d'importantes liquidités sous différentes formes (construction de routes, projets militaires et sociaux).	X
Le pétrole voit son prix baisser. Cette ressource est utilisée dans notre pays dans la fabrication de nombreux biens.	
Grande difficulté d'approvisionnement à l'étranger pour des matières premières ce qui rend une grande partie des biens produits dans notre pays plus rares.	X

2. Celui qui épargne durant une période d'inflation est-il gagnant ou perdant ? Justifiez. (1 point)

Il est perdant, car lorsqu'il retirera son épargne. Il pourra acheter moins de biens.

3. Le tableau ci-dessous vous présente l'évolution de l'IPC de décembre 2018 à mai 2019.

Indice total, niveau d'indice sur la base de (=100 points)						
	12/18	01/19	02/19	03/19	04/19	05/19
décembre 2015	101.5	101.3	101.7	102.2	102.4	102.7

Source : Office fédéral de la statistique

- a) Calculez l'évolution des prix en pourcent de janvier 2019 à mai 2019. Arrondir à 2 décimales. (1 point)

$$(102.7 - 101.3) * 100 / 101.3 = + 1.38 \% \text{ (ou } 101.3 * 100 / 102.7 = 101.38 \text{ soit } 1.38)$$

NE PAS ACCEPTER + 1.40 % → 102.7 – 101.3

- b) Si une marchandise coûtait CHF 500.– en décembre 2018, combien coûterait-elle en avril 2019 ? Arrondir aux 5 centimes. (1 point)

$$500 * 102.4 / 101.5 = \text{CHF } 504.45$$

15. Politique fiscale et monétaire

points

/ 5

1. Quand le franc suisse est-il le plus fort ? Lorsque l'euro vaut CHF 1.10 ou CHF 1.20 ? Cochez la réponse correcte. (1 point)

Lorsque l'euro vaut CHF 1.10

Lorsque l'euro vaut CHF 1.20

2. Que fera la BNS lorsqu'elle estime que le franc suisse est devenu trop fort ? Cochez la réponse correcte. (1 point)

Elle baissera son taux directeur

Elle augmentera son taux directeur

3. En matière de politique fiscale, un Etat peut créer des impôts afin d'inciter les ménages ou les entreprises à se comporter d'une certaine manière. Citez un impôt qui pourrait répondre à cette fonction et expliquez votre choix. (1 point)

Taxe poubelle : inciter les gens à trier leurs déchets

Impôt anticipé : inciter les gens à déclarer certains revenus

Taxe sur le tabac : inciter les gens à ne pas consommer de tabac

Etc.

4. Indiquez, en cochant la bonne case, si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. (2 points)

Affirmation	Vrai	Faux
En ce qui concerne la monnaie actuellement en circulation en Suisse, il y a beaucoup plus de monnaie scripturale que de monnaie fiduciaire.	X	
Une des fonctions de la monnaie est la possibilité de réguler l'économie, c'est-à-dire de permettre au vendeur de se départir de son bien et d'en conserver la valeur jusqu'à ce qu'il décide d'en faire usage.		X

16. Partis politiques

points

/ 5

1. Sur la base de la liste ci-dessous, indiquez le parti politique correspondant aux différentes affirmations. (3 points)

PS / PDC / PLR / UDC /

Affirmation	Parti politique
Ce parti lutte pour la liberté et la responsabilité individuelle des citoyens : chacun doit pouvoir façonner sa vie comme il l'entend. Il représente la droite progressive et non conservatrice.	PLR
Ce parti s'engage systématiquement pour une Suisse indépendante et neutre et contre une adhésion rampante à l'UE.	UDC
Ce parti pense que des salaires astronomiques injustifiés sapent la cohésion sociale. Il est très proche des syndicats.	PS

2. Choisissez une organisation faïtière et indiquez l'intérêt particulier qu'elle défend. (1 point)

Economiesuisse : défend l'intérêt des grandes entreprises actives à l'échelle internationale.

TCS : défend les usagers de la route

Unia : défend les travailleurs

ASLOCA : défend les locataires

Etc.

3. Indiquez une différence entre un parti de droite et de gauche. (1 point)

La droite défend le patronat alors que la gauche les travailleurs.

La gauche prône un Etat qui intervient dans l'économie alors que la droite veut minimiser son intervention.

La gauche privilégie le centralisme alors que la droite défend le fédéralisme.

Etc.

17. Globalisation

points / 5

1. Expliquez la phrase suivante par le biais d'un exemple applicable à la Suisse : « Il existe une répartition inégale des richesses incitant aux échanges ». (1 point)

La Suisse n'a pas de pétrole. Elle est obligée d'en obtenir de l'étranger afin de satisfaire sa demande.

2. Lisez l'article ci-dessous et répondez aux questions.

LE TEMPS

Il est temps de réhabiliter la globalisation

Même si elle n'est pas parfaite, la mondialisation reste un espace de liberté qui a ses règles et qui permet de surmonter les barrières nationales

Après trente ans d'ouverture des marchés, la globalisation n'a plus la cote. Elle est partout critiquée, de l'extrême gauche à l'extrême droite. L'arrivée au pouvoir de présidents populistes, comme récemment au Brésil, ne fait qu'accroître cette tendance. Lors de la dernière réunion des Nations unies, le président Trump a déclaré : « Nous rejetons l'idéologie de la globalisation et adhérons désormais à la doctrine du patriotisme. »

[...]

Un espace de liberté et un facteur de paix

La globalisation n'est pas un système de laisser-faire, mais un espace de liberté qui a ses règles et qui permet de surmonter les barrières nationales. Elle est un facteur de paix. Celui d'en face a plus de valeur vivant que mort. [...]

Et cela marche. Ces vingt dernières années, la globalisation a permis de réduire de moitié la population mondiale qui vit dans une extrême pauvreté. Une grande partie de nos biens de consommation courants qui sont à un prix abordable sont le résultat de l'économie globale. Si un iPhone était produit entièrement aux États-Unis,

son prix serait de plus de 2000 dollars. Très souvent, au contraire, les produits chers sont nés dans une économie locale et excessivement protégée, même si c'est pour des raisons sociales compréhensibles.

Les régimes populistes sous-estiment complètement à quel point l'économie globale fait partie de notre quotidien. 42% des exportations chinoises sont directement liées à des entreprises américaines. En vingt ans, le commerce intra-européen a quadruplé. 44% du commerce britannique se fait avec l'Europe. [...]

Grands patrons trop souvent maladroits et arrogants

Il ne faut pas non plus faire de l'angélisme : aucun système n'est parfait. Les chefs d'entreprises globales ont été trop souvent maladroits et arrogants. Ils ont parfois abusé des délocalisations et des menaces sur les salaires. Ils ont trop longtemps méconnu l'importance du développement durable, de l'éthique et de la transparence. [...]

[...]

L'économie qu'elle soit globale ou locale est toujours soumise au pouvoir du politique. Quand celui-ci décide d'agir de manière concertée, comme ce fut le cas pour la régulation des banques ou la réforme de la fiscalité internationale, les entreprises réalisent leur faiblesse et ne peuvent que s'exécuter.

[...]

Source : Stéphane Garelli, www.letemps.ch, 09.11.18

- a) Selon vos connaissances, quelles pourraient être les raisons d'un rejet de la globalisation (ligne 14) ? (1 point)

Déficit de la balance commerciale, chômage, immigration, inégalité des revenus, écologie ou environnement, etc.

- b) Pourquoi « celui d'en face a plus de valeur vivant que mort » (lignes 22-23) ? (1 point)

Car au lieu de se faire la guerre, les pays peuvent échanger des biens entre eux et ainsi faire croître leur PIB respectif.

- c) Pourquoi si l'iPhone était produit entièrement aux Etats-Unis, son prix aurait été de plus de 2000 dollars (lignes 29-31) ? (1 point)

Essentiellement à cause du coût de la main d'œuvre

- d) Indiquez un exemple montrant que les chefs d'entreprises n'ont pas toujours agi de manière éthique (lignes 49-52). (1 point)

Ils ont parfois exploité de jeunes enfants dans des pays en voie de développement afin de produire leurs biens.

Ils ont pollué les pays où il n'existait pas de législation environnementale.

Etc.

18. Objectifs de la politique économique et sociale

points

/ 4

1. Lisez le communiqué de presse du SECO ci-dessous et répondez aux questions.

Le fléchissement de la conjoncture mondiale affecte également l'économie suisse

Le groupe d'experts table sur une croissance modérée de 1,2 % du PIB en 2019. Le fléchissement de l'économie mondiale freine le commerce extérieur suisse. De surcroît, le climat de grande incertitude qui règne actuellement pèse sur les investissements. La croissance économique devrait rebondir à 1,7 % en 2020.

[...]

La situation demeure favorable dans l'ensemble sur le marché du travail en 2019. Le taux de chômage est faible en moyenne annuelle (2,4 %), et l'emploi continue de progresser, quoique de manière moins vigoureuse que l'an dernier. Les salaires pourraient à nouveau augmenter légèrement, sur fond d'inflation modérée (renchérissement annuel en 2019 : 0,6 %). Le pouvoir d'achat des ménages en

20 profite, et la consommation privée se redresse quelque peu après une année 2018 faible.

[...]

Les risques conjoncturels continuent de dominer le tableau de la conjoncture mondiale. En Chine, les premiers effets du différend commercial avec les États-Unis se sont concrétisés : le commerce extérieur affiche une évolution peu réjouissante et la croissance s'est contractée ces derniers trimestres. Avec les récentes hausses tarifaires, le conflit commercial a pris une tournure défavorable. Si la situation devait continuer à se détériorer, il faudrait s'attendre à un net ralentissement de la conjoncture mondiale et, partant, de l'économie suisse, surtout si l'UE et l'Allemagne étaient durement touchées. À l'inverse, un éventuel accord sur les points importants du différend commercial redonnerait un coup d'accélérateur à la conjoncture, tant en Suisse qu'à l'étranger.

[...]

Source : www.seco.admin.ch, 13.06.19

- a) Le carré magique de Kaldor représente quatre éléments afin d'évaluer la situation économique d'un pays. Indiquez-en deux présents dans le texte. (2 points)

Le taux de croissance, le commerce extérieur, le taux de chômage, le taux d'inflation (les 4 sont présents dans le texte)

b) Sur la base du texte et de vos connaissances, indiquez si la BNS doit intervenir afin d'assurer son objectif premier ? Justifiez. (1 point)

Non, car l'inflation est modérée (inférieure à 2%). La stabilité des prix est donc assurée.

c) Pourquoi dans le texte parle-t-on de risques « conjoncturels » et non de risques « structurels » (ligne 24) ? (1 point)

Car la problématique décrite dans le texte (conflit USA – Chine) peut évoluer très rapidement et à très court terme.

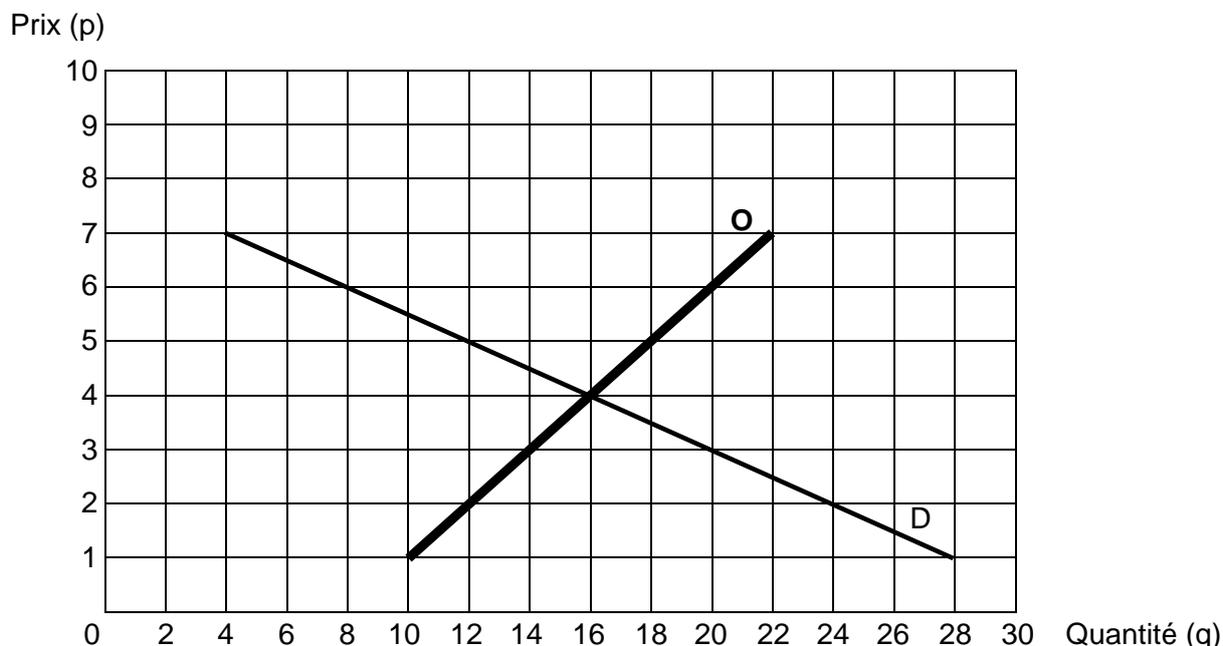
19. L'économie de marché

points / 5

Pour répondre aux questions de cette partie, vous disposez des informations suivantes :

Prix	Quantité demandée	Quantité offerte
1	28	10
2	24	12
3	20	14
4	16	16
5	12	18
6	8	20
7	4	22

1. Sur le graphique ci-dessous, représentez et nommez la courbe de l'offre. (1 point)



2. Graphiquement, où se trouve la zone de pénurie ? En dessus ou en dessous du point d'équilibre ? Justifiez. (1 point)

Elle se trouve en dessous du point d'équilibre, car la demande excède l'offre (= pénurie chez les offreurs).

3. Si les producteurs décident de fixer un prix de 2, auront-ils un intérêt à maintenir cette stratégie ? Justifiez. (1 point)

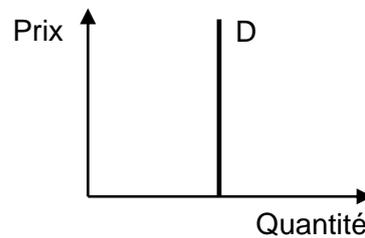
Non, car en augmentant les prix jusqu'au point d'équilibre, ils pourraient vendre plus de marchandises.

4. Si les ménages pensent que les prix vont augmenter dans le futur, quelle courbe se déplacerait ? Et, dans quel sens ? Cochez les réponses correctes. (1 point)

Quelle courbe ? Courbe de l'offre Courbe de la demande

Sens du déplacement ? A gauche A droite

5. Quel adjectif utilise-t-on pour qualifier l'élasticité-prix de la demande ci-dessous ? (1 point)



Il s'agit d'une élasticité : **nulle**